

# MDMG

**SAHEL**


Abdourahamane Tiani

L'analyse de la semaine

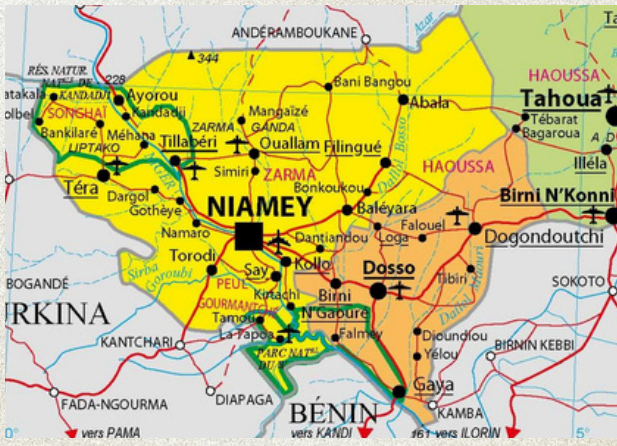
**Le chiffre  
DE LA SEMAINE**
**9 362  
MORTS**

C'est le bilan que le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies a enregistré dans le seul Sahel central sur l'année 2025, cité par l'Alliance des Démocrates du Sahel dans sa contribution du 18 avril à la conférence internationale de Lomé. 9 362 morts pour 3 737 incidents sécuritaires documentés, dans un espace de trois pays où les trois régimes issus de coups d'État militaires avaient promis, chacun à leur prise de pouvoir, le retour de la sécurité. Le chiffre ne comprend ni les disparus, ni les déplacés, ni les victimes des massacres intercommunautaires que les enquêteurs n'ont pu atteindre. Il ne comprend pas davantage les 18 Peulhs tués à Toudouni cette semaine, ni les passagers mitraillés à Dan-Maitouka le 15 avril. 2026 ajoutera ses propres colonnes à un décompte que les communiqués officiels ne tiennent plus. Vingt-cinq personnes meurent chaque jour au Sahel central parce que l'État ne les protège plus. La souveraineté, au prix où elle est vendue, n'a jamais coûté aussi cher.

## À cent kilomètres de Niamey, la gouvernance jihadiste s'installe à visage découvert

Par Hamid N'gadé

*Entre Hamdallaye, à vingt kilomètres de Niamey, et Baleyara, à cent kilomètres au nord, une couronne entière du territoire nigérien bascule en avril 2026 hors de l'autorité de l'État. Six communes des départements de Filingue et d'Abala sont désormais sillonnées par des grappes de l'EIGS qui y tiennent des prêches, se substituent à la justice étatique et décrètent la peine de mort pour quiconque tente d'organiser une milice d'auto-défense. Les forces de défense et de sécurité, que la junte Tiani avait promis de remettre au centre de la nation, ont été remplacées sur le terrain par une stratégie d'évitement.*

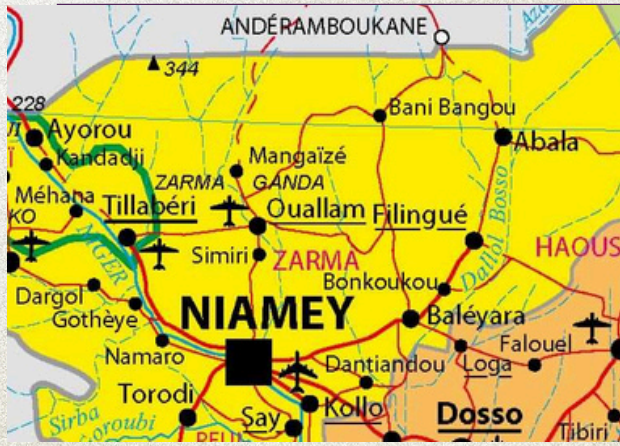


## Deux maires ont replié leur administration sur Filingue ville

Depuis une semaine, des mouvements d'une densité inhabituelle sont observés dans la couronne nord-ouest de Niamey. Des attroupements se forment et s'amplifient, dans le département d'Abala et dans celui de Filingue, au sein des communes rurales de Sanam, de Filingue commune, de Filingue centre, de l'Imanan et du Tondikandia. Les autorités traditionnelles et les populations locales décrivent des grappes de combattants qui circulent à moto, prêchent dans les villages au vu des forces de défense, et rendent désormais publique leur entreprise de substitution à l'État. Deux maires ont replié leur administration sur Filingue ville : celui de la commune urbaine de Filingue centre, dont le siège est à Chikal, et celui du Tondikandia. Sur une zone que plus aucune brigade de gendarmerie ne couvre véritablement, c'est la cartographie du Niger utile qui se recompose.

Le 15 avril, au retour du marché hebdomadaire de Tanchiley, dans le département d'Abala, deux véhicules de transport regagnaient le village voisin de Dan-Maitouka. Les passagers, des civils, ont été mitraillés. Aucun survivant. La milice de Tanchiley, alertée par les tirs, s'est portée sur les lieux. Sur les onze agents qui composaient le groupe, huit ont été tués par les assaillants ; trois sont parvenus à s'extraire du guet-apens. Quelques jours plus tard, près du village de Toudouni, dans le même département de Filingue, des miliciens s'en sont pris à des populations peulhes, accusées de connivence avec les groupes armés. Dix-huit personnes, hommes, femmes et enfants, ont été tuées. Trente autres sont portées disparues. La séquence porte en elle sa propre démonstration : un massacre initial attribué aux jihadistes, une réponse communautaire aveugle, un cycle de représailles qui s'installe en moins d'une semaine.

Ce que documente ce basculement relève d'une nature différente des attaques ponctuelles qui rythment, depuis des années, la zone des trois frontières. Les combattants qui sillonnent Filingue et Abala ne se contentent plus de frapper et de disparaître. Ils tiennent des prêches devant les populations. Ils informent les villageois que, désormais, les litiges et les contentieux juridiques relèveront de leur arbitrage, en lieu et place de la justice étatique. Ils mettent en garde l'ensemble des villages contre toute constitution de milice d'auto-défense, sous peine de représailles annoncées. Ce registre est celui d'un appareil politique qui s'installe, bien au-delà du harcèlement ordinaire d'une insurrection. Au Mali, le JNIM a mis plus d'une décennie à franchir ce seuil dans certaines localités du centre et du nord. Dans Filingue et Abala, il a suffi de quelques mois pour qu'un ordre parallèle s'instaure, dont les FDS semblent avoir pris acte.



Il faut porter le regard sur la carte pour mesurer ce que ce département tombé dit du reste du pays. Le Tondikandia est contigu à Baleyara, elle-même située à cent kilomètres au nord-est de Niamey. Hamdallaye, à vingt kilomètres à l'est de la capitale, est déjà un espace fréquenté par des combattants jihadistes. Le département de Loga, au sud-ouest, partage ses frontières avec Filingué et Doutchi. Plus à l'ouest, les départements de Tillabéri, de Torodi et la région de Dosso constituent de longue date des théâtres d'intervention des groupes armés. En additionnant ces zones, c'est un croissant qui se referme autour de la capitale nigérienne, sur la totalité de sa périphérie productive, commerciale et alimentaire. La première hypothèse opérationnelle qu'une telle cartographie autorise est celle d'un isolement progressif de Niamey, coupée de son arrière-pays par une continuité territoriale jihadiste.

Le silence de la junte Tiani sur ces développements vaut aveu. Les compte rendus que publie hebdomadairement le Centre intégré de coordination des opérations continuent de présenter une situation sécuritaire stabilisée et sous contrôle des FDS. Sur le terrain de Filingué et d'Abala, les brigades ont disparu, les officiers ont reculé, les patrouilles ne se font plus que dans des couloirs sécurisés autour des préfectures. Les agents de sécurité nigériens qui ont longtemps payé de leur vie l'engagement contre les groupes armés ne sont plus soutenus par une chaîne de commandement qui assume la confrontation. Ils pratiquent une stratégie d'évitement que la communication officielle masque, et qui relève, comme MDMG Sahel l'écrivait dans son édition N°004, de la mécanique même qui a livré certaines provinces burkinabè au JNIM entre 2020 et 2024.

Ce retournement n'est pas accidentel. Le 27 mars 2026, la junte Tiani a promulgué une ordonnance institutionnalisant les Domol Leydi, ces unités d'auto-défense villageoises dont MDMG Sahel a analysé, dans son édition N°004, la généalogie et les risques structurels. Notre analyse rappelait alors que le modèle Domol Leydi reproduisait trait pour trait celui des Volontaires pour la défense de la patrie burkinabè, dont Human Rights Watch a documenté la dérive vers des massacres ethniquement ciblés et des crimes de guerre. Elle avertissait que l'externalisation de la guerre aux communautés villageoises produisait toujours, à moyen terme, un effondrement du tissu social et une montée des violences intercommunautaires. Ce que la chronologie Dan-Maitouka, Tanchiley, Toudouni documente en sept jours, c'est l'entrée effective du Niger dans cette spirale.

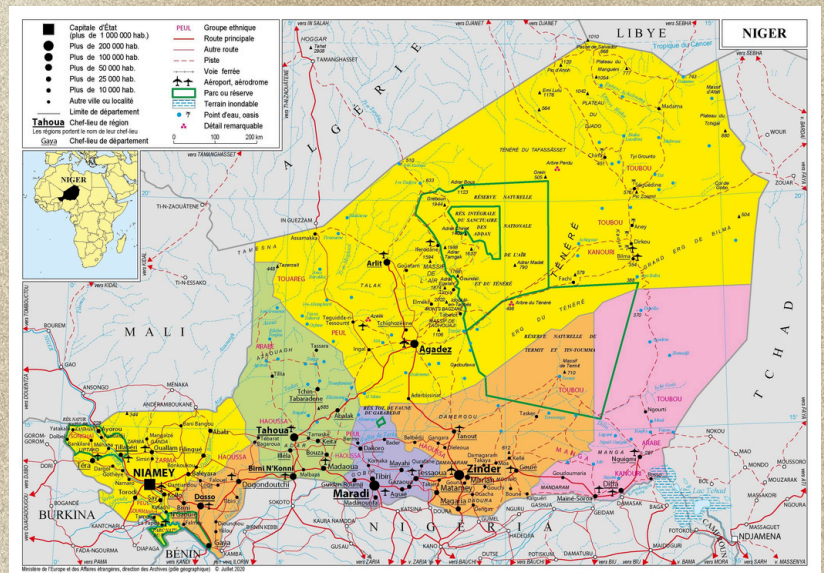


## les Peulhs paient la facture des vengeances

Les populations peulhes du département de Filingue commencent à fuir. Elles se replient sur Filingue ville, sur Bonkougou, sur Baleyara, parfois jusqu'à Niamey. Les registres de l'Observatoire Kisal et les enquêtes de Jeune Afrique documentent depuis plus de deux ans des mouvements similaires au Mali central et au nord du Burkina. Ils aboutissent, invariablement, à la constitution de camps de déplacés ethniquement homogènes, à l'effacement progressif des économies pastorales, et à l'installation d'un soupçon permanent qui dispense les miliciens locaux de toute retenue face à leurs voisins peulhs. À Toudouni, la séquence a pris moins d'une semaine. Dix-huit morts et trente disparus ne clôturent rien ; ils ouvrent une arithmétique que, au Mali, vingt ans d'observation empêchent d'oublier.

Le Niger que le Général Tiani et ses pairs du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie prétendaient sauver le 26 juillet 2023 était celui d'un président démocratiquement élu séquestré pour dégradation sécuritaire alléguée.

Trente-trois mois plus tard, ni Abala ni Filingue ne reconnaissent plus véritablement l'autorité de Niamey ; le Tondikandia a vu sa mairie déménager ; les milices villageoises auxquelles la junta avait confié sa doctrine tombent sous les balles des combattants qu'elles étaient censées endiguer ; les Peulhs paient la facture des vengeances. Aux frontières de la capitale, à cent kilomètres tout au plus, un ordre politique rival est en train de s'installer. Il reste aux Nigériens à se demander, sans qu'aucun communiqué officiel ne daigne poser la question à leur place, combien de temps sépare encore Niamey du moment où la route vers Baleyara ne sera plus praticable.





## **De six mille à quinze mille : l'arithmétique de l'échec sahélien**

*Réunis à Ouagadougou les 16 et 17 avril, les chefs d'état-major du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont acté le passage de la Force unifiée de l'Alliance des États du Sahel de six mille à quinze mille hommes, avec un état-major confédéral installé à Niamey sous la présidence du général burkinabè Moussa Diallo. Le lendemain, l'ambassadeur de Russie à Ouagadougou, Igor Martynov, transmettait à Ibrahim Traoré une invitation personnelle de Vladimir Poutine au troisième sommet Russie-Afrique d'octobre 2026. Dans le vocabulaire des communiqués, il s'agissait d'une montée en puissance. Lue à la lumière de Filingue, d'Abala et du Tondikandia, il s'agit surtout d'un aveu.*

Un effectif que l'on multiplie par deux et demi en dix-huit mois n'est jamais le signe d'une stratégie qui fonctionne. Quand la Force unifiée de l'AES a été dotée de son étendard par Assimi Goïta en décembre 2025, avec un objectif initial de six mille hommes, les trois juntas présentaient l'initiative comme l'instrument d'une souveraineté sécuritaire retrouvée, affranchie de toute tutelle occidentale. Quatre mois plus tard, sans que les opérations sur le terrain aient significativement enrayer la progression du JNIM ni de l'EIGS, le général Moussa Diallo annonçait à Ouagadougou que les effectifs passeraient désormais à quinze mille. Aucun bilan n'a été produit des opérations menées depuis décembre. Aucune évaluation de l'efficacité des six mille premiers hommes n'a été présentée aux opinions publiques des trois pays concernés. La seule information livrée porte sur la trajectoire quantitative : il en faut davantage, parce qu'il n'y en avait pas assez.

Le format de l'annonce mérite d'être examiné pour ce qu'il révèle. Le comité des chefs d'état-major de la Confédération a validé, en deux jours, des documents préparés entre le 7 et le 15 avril par des experts techniques : règlement de service en campagne, modalités d'engagement opérationnel, budgets de fonctionnement. La Force unifiée, nous disent les communiqués, serait désormais « en mesure de mener des opérations ». Ceci revient, en creux, à reconnaître qu'elle n'était pas en mesure de le faire jusqu'alors. Les six mille hommes théoriquement déployés depuis quatre mois n'avaient ni le règlement ni le budget nécessaires à une action coordonnée. Cette admission ne fait l'objet d'aucun commentaire dans la presse acquise aux trois régimes. Elle vaut pourtant comme pièce à conviction d'un dossier qui s'épaissit.

L'arithmétique qu'il faudrait lire en parallèle de l'annonce des quinze mille hommes est celle produite par l'Alliance des Démocrates du Sahel dans la contribution qu'elle a adressée, le 18 avril, à la conférence internationale de Lomé. En 2025, le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies a recensé 3 737 incidents sécuritaires ayant causé 9 362 morts dans le seul Sahel central. Au Niger, les morts liées aux violences jihadistes ont été multipliées par dix depuis le renversement du président Mohamed Bazoum en juillet 2023. Au Burkina Faso, les forces armées ne contrôlent plus librement qu'environ 30 % du territoire national, pendant que 130 villes et villages vivent sous blocus de groupes armés. Au Mali, la junte négocie l'accès à ses propres routes avec le JNIM, acceptant la libération de près de deux cents détenus contre le libre passage des convois d'approvisionnement jusqu'à la Tabaski, comme MDMG Sahel l'avait documenté dans son édition N°005. Contre ce tableau, quinze mille soldats formalisés dans un communiqué ne constituent pas une réponse. Ils en constituent la mesure.

Les chefs d'état-major ont installé à Niamey un état-major confédéral regroupant des officiers des trois pays. Il faudrait pouvoir saisir ce que signifie installer, au cœur d'une capitale dont la couronne nord-ouest vient de basculer sous emprise jihadiste, le quartier général d'une force qui prétend sécuriser trois territoires. La même semaine, les départements de Filingue et d'Abala échappaient au contrôle de l'État nigérien ; les milices Domol Leydi commençaient à se retourner contre les communautés peulhes ; la route de Baleyara devenait impraticable. Le symbole est cruel, et il n'a pas été choisi : il est subi. Il dit que la centralité politique de l'AES a désormais pour décor un territoire qui ne répond plus à ses propres forces de défense.

Le geste russe, dans cette séquence, complète sans surprise le tableau. Le 15 avril, l'ambassadeur Igor Martynov a remis au ministre burkinabè des Affaires étrangères, Karamoko Jean-Marie Traoré, une invitation personnelle de Vladimir Poutine adressée à Ibrahim Traoré pour le troisième sommet Russie-Afrique, prévu à Moscou en octobre. Les deux parties ont également évoqué, selon l'ambassade, « un nouveau cycle de consultations entre la Russie et l'Alliance des États du Sahel ». Depuis le départ de Barkhane et la dissolution de la MINUSMA, Moscou est le principal fournisseur d'armement, de mercenaires et de formation militaire aux trois junte. Africa Corps a remplacé Wagner sans changer de fonction. L'augmentation des effectifs de la Force unifiée, dans ces conditions, ne peut être dissociée de la montée en puissance parallèle du partenariat russe. Les quinze mille hommes annoncés s'ajoutent à une présence étrangère qui s'épaissit, sans que l'une ni l'autre n'aient fait la preuve de leur efficacité contre le JNIM ou l'EIGS.

Cette inflation militaire se déploie dans un vide diplomatique dont MDMG Sahel a documenté plusieurs facettes ces dernières semaines. Le Ghana signait le 8 avril une coopération sanitaire structurante avec la France. La Mauritanie recevait le 15 avril Mohamed Ould Ghazouani à l'Élysée pour la première visite d'État d'un chef mauritanien en France depuis plus de trente ans. Le Togo convoquait à Lomé, le 18 avril, une conférence internationale sur la crise sahélienne réunissant la CEDEAO, les Nations unies, des pays européens et des délégations des trois pays AES eux-mêmes.

Pendant que les voisins multiplient les alliances, les trois juntes ajoutent neuf mille soldats à un dispositif qui n'a pas encore démontré son utilité. La souveraineté qu'elles défendent se rétracte sur un axe militaro-russe exclusif, et l'ampleur de cette rétraction se mesure, chaque semaine, à l'ampleur des zones qui échappent à leur contrôle.

Il faut, pour comprendre ce que veut dire « passer de six mille à quinze mille hommes » au Sahel, se rappeler ce qu'aucun communiqué ne rappelle. Les Forces armées maliennes comptent déjà, sur le papier, environ 25 000 militaires. Les Forces armées burkinabè en alignent plus de 12 000, auxquelles s'ajoutent près de 50 000 VDP. Les Forces armées nigériennes revendiquent 30 000 hommes. L'addition dépasse 115 000 soldats déployés dans les trois pays. À cela s'ajoutent aujourd'hui des milliers de combattants d'Africa Corps, des drones turcs, des formateurs russes, des milices villageoises instituées par ordonnance. Les quinze mille hommes de la Force unifiée sont un supplément marginal dans un dispositif déjà pléthorique. Ce qui a manqué à ce dispositif pour repousser le JNIM et l'EIGS n'a jamais été le nombre. Ce fut, et cela demeure, la capacité d'une chaîne de commandement à assumer la confrontation, d'un État à protéger ses civils sans les monter les uns contre les autres, et d'une diplomatie à préserver les partenariats qui permettent le renseignement, la logistique et la mobilité aérienne.

Quand l'arithmétique tient lieu de stratégie, elle dit par elle-même ce qu'elle cache. Les quinze mille hommes annoncés ce 17 avril ne diront rien aux populations de Filingue et d'Abala que les six mille précédents leur disaient. Ils ne modifieront pas davantage la chronique que MDMG Sahel consacre, semaine après semaine, à l'effritement silencieux de trois États qui ont cru pouvoir sous-traiter leur sécurité à la force brute et à Moscou. À Ouagadougou, les chiffres ont été validés. À Niamey, ils se mesurent en kilomètres qui se rétrécissent.



# Lomé, 18 avril : l'ADS pose une autre voix sur la table internationale



*Pendant que Ouagadougou réunissait les chefs d'état-major de sa Force unifiée et que Paris recevait Mohamed Ould Ghazouani dans les honneurs de la République, une autre capitale ouest-africaine accueillait, le 18 avril, la conférence internationale sur la crise sahélienne convoquée par le Togo. Robert Dussey y inaugurait une tentative de médiation entre la CEDEAO et les trois pays AES. Sur cette table diplomatique inédite, l'Alliance des Démocrates du Sahel, née il y a onze jours à Bruxelles, a déposé sa première contribution publique. Signée par sa présidente, le Dr Mayra Djibrine, elle oppose à l'arithmétique militaire des juntes la grammaire du droit, et à leur silence stratégique l'inventaire sans concession de ce que le Sahel est devenu.*

Il fallait une enceinte pour qu'une voix démocratique sahélienne s'inscrive dans la conversation internationale en cours sur la crise de la région. Cette enceinte a été fournie par Lomé, ce samedi 18 avril. En réunissant autour d'une même table des représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, des Nations unies, de pays européens et des délégations des trois pays de l'AES, le Togo s'est positionné comme le médiateur que ni la CEDEAO, désormais affaiblie par le retrait des trois juntes, ni les Européens, discrédités par leurs hésitations passées, ne pouvaient plus prétendre incarner. Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères togolais, a ouvert la rencontre en affirmant que le Togo « restera toujours aux côtés des peuples du Sahel ». La formule n'a rien d'anodin : elle distingue les peuples des régimes, et refuse de faire de la diplomatie avec les seconds une politique envers les premiers.

C'est précisément dans cet intervalle que l'Alliance des Démocrates du Sahel s'est glissée. Créée le 7 avril à Bruxelles, et dont MDMG Sahel a analysé la genèse dans son édition N°006, l'ADS n'avait encore donné à voir publiquement que son manifeste fondateur. En transmettant aux délégués de Lomé une contribution signée par sa présidente le 15 avril, elle a produit le premier texte dans lequel elle se positionne, non plus comme opposition en construction, mais comme interlocuteur des États et des institutions qui engagent la politique sahélienne mondiale. Le geste procède d'une économie de moyens remarquable. L'ADS ne dispose ni de ministères, ni d'armées, ni d'enveloppes budgétaires. Elle dispose d'une signature, de chiffres, d'une ligne. La conférence de Lomé lui a offert la table. Elle a su y déposer ce qu'il fallait.

Le texte de Mayra Djibrine vaut d'être lu pour la méthode autant que pour le fond. La présidente de l'ADS ouvre son propos sur une ligne qui donne le ton du document entier : « On peut défendre la démocratie avec intransigeance, même dans les conditions les plus défavorables, sans verser dans la posture ni dans la vengeance. » La formule désarme d'emblée toute relecture de l'engagement démocratique comme simple ressentiment anti-putschiste. Elle rattache l'ADS à une tradition politique qui, dans l'histoire du continent et au-delà, a choisi la parole civile contre le cri, la lucidité contre la vindicte, le temps long contre la gratification immédiate. Ce ton contraste frontalement avec la surenchère souverainiste des trois capitales AES. Il inscrit l'ADS dans une filiation qu'aucuneunte ne peut revendiquer sans risquer le ridicule.

Les chiffres que le document aligne ensuite ont la sobriété de ceux qui ne cherchent pas à convaincre. En 2025, le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies a recensé 3 737 incidents sécuritaires ayant causé 9 362 morts dans le seul Sahel central. Au Niger, les morts liées aux violences jihadistes ont été multipliées par dix depuis le renversement du président Bazoum. Au Burkina Faso, les forces armées ne contrôlent plus librement qu'environ 30 % du territoire national, pendant que 130 villes et villages vivent sous blocus de groupes armés. Au Mali, la junte contrainte par un blocus du JNIM négocie l'accès à ses propres routes. La présidente de l'ADS conclut cette séquence chiffrée par une question qui résume, en sept mots, trois années de discours souverainiste : « Ces régimes ont pris le pouvoir au nom de la sécurité des peuples. Quel est le résultat aujourd'hui ? »

Ce que dépose ensuite Mayra Djibrine sur la table de Lomé est une doctrine d'action. L'ADS, explique-t-elle, « a bâti un pont entre la résistance démocratique et les instruments que le droit international met à la disposition de ceux qui refusent la capitulation ». Les institutions, les juridictions, les enceintes diplomatiques ne sont pas naïvement idéalisées : elles sont choisies pour ce qu'elles sont, les seuls leviers capables de produire un changement irréversible. « Les régimes d'exception passent. Les normes qu'une société s'est données pour se gouverner elle-même demeurent, pourvu que quelqu'un les ait défendues pendant que d'autres se taisaient. » Cette phrase, que l'ADS pourrait se voir reprocher par les tenants de la rupture frontale, contient en réalité la seule stratégie qui ait, dans l'histoire récente des transitions africaines, produit des sorties de crise pérennes. Elle assume que la démocratie au Sahel ne sera pas restaurée par un autre coup militaire, mais par la patience cumulative du droit.

Le passage le plus incisif du document s'adresse directement aux délégations européennes, onusiennes et africaines présentes dans la salle. « L'Union européenne, les pays, les organisations internationales et régionales présents à Lomé disposent de ce levier. Elles ont trop souvent choisi de ne pas l'actionner pleinement, au nom d'un pragmatisme qui, chaque fois, a produit davantage d'instabilité que celui qu'il prétendait conjurer. Traiter avec des putschistes sans exiger de calendrier de transition, sans conditionner les partenariats à la libération des prisonniers politiques, sans garantir la restauration de l'espace civique, c'est hypothéquer l'avenir du Sahel pour la commodité du présent. » La formulation ne laisse aucune ambiguïté quant au destinataire : ce sont les diplomaties occidentales et régionales, tentées par une normalisation sans conditions avec les trois juntes, que la présidente de l'ADS interpelle nommément. Dans une enceinte convoquée précisément pour préparer cette normalisation, la phrase a valeur d'avertissement.



*Dr Mayra Djibrine  
Présidente de l'ADS*

L'ADS referme son texte sur une formule qui en constitue la colonne vertébrale politique : « Le Sahel ne sera stable que lorsqu'il sera libre et démocratique. » L'assertion peut paraître convenue. Elle ne l'est pas au moment où elle est prononcée. Depuis trois ans, les trois juntas AES et leurs relais de propagande ont construit un récit inverse, selon lequel la stabilité du Sahel exigerait précisément la suspension des normes démocratiques, le temps qu'un homme fort règle le problème sécuritaire. L'échec factuel de ce récit, que les chiffres de l'ADS et la chronique de MDMG Sahel documentent chaque semaine, n'a pas encore produit sa contradiction politique audible. L'ADS s'y emploie. Elle le fait avec les armes qui lui manquaient il y a encore un mois : une signature de présidente, une plateforme numérique opérationnelle, une contribution déposée sur une table diplomatique qui, elle, ne pouvait pas l'ignorer.

Ce qu'il faut retenir de cette séquence togolaise excède la contribution elle-même. Lomé, en convoquant l'ensemble des acteurs concernés par la crise sahélienne, a créé un format alternatif à celui de l'AES. L'ADS, en y inscrivant sa voix, a démontré que la troisième voie démocratique sahélienne pouvait peser sans disposer d'appareil d'État. Cette double nouveauté refait la géographie diplomatique de la semaine. Pendant que Ouagadougou multipliait par deux et demi les effectifs d'une Force unifiée dont l'efficacité reste à démontrer, Lomé accueillait la première discussion internationale sérieuse sur une sortie négociée de la crise. Pendant que les juntas sahéliennes se recroquevillaient sur Moscou, l'ADS adressait, dans le français ciselé d'une présidente qui assume la filiation démocratique, le seul message qui ait échappé aux communiqués depuis trente-trois mois : le Sahel ne sera stable que lorsqu'il sera libre. La prochaine étape de l'ADS, son lancement officiel le 9 mai, aura désormais ce préalable. Elle entrera dans l'arène en ayant déjà posé sa voix dans la table des nations.